

Finale du «Swiss Cup» 2004 de patinage artistique pour dames et messieurs 11 et 12 avril 2004, Kloten

PUBLICATION

RESPONSABLE Union Suisse de Patinage
Commissions Techniques Artistique et Développement de base

ORGANISATEUR EC Kloten

LIEU Patinoire de Kloten

MUSIQUE CD's, Mini Disks et cassettes

La finale du «Swiss Cup» se déroulera conformément aux règlements ISU 2002 de l'artistique et aux règlements USP 2003.

CONCOURS

Mini USP filles: Nées après le 30.06.1991
Test de libre USP obligatoire: Inter Argent
Durée du programme libre: 3 minutes

Espoirs USP filles: Nées entre le 01.07.1990 et le 30.06.1991
Test de libre USP obligatoire: Inter Argent
Durée du programme libre: 3 minutes

Espoirs USP garçons: Nés après le 30.06.1989
Test de libre USP obligatoire: Inter Argent
Durée du programme libre: 3 minutes

Cadets USP filles: Nées après le 30.06.1988
Test de libre USP obligatoire: Argent
Durée du programme libre: 3 minutes

Cadets USP garçons: Nés après le 30.06.1987
Test de libre USP obligatoire: Argent
Durée du programme libre: 3 minutes

Juniors USP dames: Nées entre le 01.07.1984 et le 30.06.1990
Test de libre USP obligatoire: Inter Or
Durée du programme libre: 3.30 minutes

Juniors USP messieurs: Nés entre le 01.07.1984 et le 30.06.1990
Test de libre USP obligatoire: Inter Or
Durée du programme libre: 4 minutes

Seniors USP dames: Nées avant le 01.07.1984
Test de libre USP obligatoire: Inter Or
Durée du programme libre: 3.30 minutes

Seniors USP messieurs: Nés avant le 01.07.1984
Test de libre USP obligatoire: Inter Or
Durée du programme libre: 4 minutes

Elite USP dames: Nées avant le 01.07.1989
Test de libre USP obligatoire: Or
Durée du programme libre: 4 minutes

Elite USP messieurs: Nés avant le 01.07.1989
Test de libre USP obligatoire: Or
Durée du programme libre: 4.30 minutes

DOPING Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

LICENCES Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à cette finale selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS Les inscriptions seront provisoires jusqu'à ce que les participants se sont qualifiés définitivement. Ils seront informés par écrit parmi leurs clubs. Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour.** Le formulaire d'inscription doit être envoyé à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 **Berne**

DÉLAI D'INSCRIPTION **31 janvier 2004**

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION CHF 150.-- / participant

à payer jusqu'au 25 mars 2004 au compte de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET ENTRETIEN Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS EC Kloten
Monsieur Andreas Strebel, Petergasse 6, 8302 Kloten
Tél. 01 / 814 37 38
E-mail: astrebel@hotmail.com

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
CT Artistique / CT Développement de base